



«Chemise arrachée» : des centaines de personnes manifestent pour les salariés d'Air France

AFP, Le Point.fr, 02.12.2015

Les cinq salariés, tous membres de la CGT, sont poursuivis en correctionnelle pour les violences commises lors du CCE du 5 octobre. Démesuré ?

«Merci au courage de nos collègues», «Qui sème la misère récolte la colère» : derrière ces slogans, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées mercredi à la mi-journée devant le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour manifester leur soutien aux cinq salariés d'Air France poursuivis pour avoir pris part à l'épisode de la «chemise arrachée» du DRH. Les manifestants, dont bon nombre d'entre eux portaient des drapeaux rouges de la CGT ou d'Unsa Aérien, étaient rassemblés dans un parc en contrebas du tribunal.

L'audience de mercredi n'est pourtant qu'une simple étape pour déterminer la date de leur procès. Elle a été fixée au 27 mai 2016. Mais un gros dispositif policier a été mis en place autour du palais de justice de Bobigny et le parvis est resté inaccessible aux manifestants. Dans les rues adjacentes, des dizaines de cars de CRS étaient stationnés. «On fait tout un foin de la violence autour d'une chemise, alors qu'il y a la violence d'un plan social décidé par les actionnaires», a déclaré Aurélien Machu, syndicaliste de la CGT venu «en soutien» de salariés «qu'on va juger pour s'être battus afin de défendre leur emploi». «Ce qu'on leur reproche, c'est une forme de délit de sale gueule», a ajouté Denis Jacq, membre du Spaf (deuxième syndicat de pilotes), considérant qu'il «n'y a aucune preuve».

« Une sanction démesurée » (Martinez)

Attendus à 13 heures, les cinq salariés, tous de la CGT, sont poursuivis pour des «violences» exercées sur deux cadres et sur des vigiles en marge du comité central d'entreprise (CCE) mouvementé du 5 octobre. Des images qui avaient fait le tour du monde. En parallèle, les syndicalistes font l'objet d'une procédure disciplinaire à Air France et l'un d'eux s'est déjà vu notifier son licenciement.

«La sanction est démesurée par rapport à ce qui s'est passé», a déclaré sur place le numéro un de la CGT, Philippe Martinez, demandant «la réintégration» des prévenus. Plusieurs personnalités de gauche étaient présentes dont Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière), Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche), ou encore Pierre Laurent (PCF). «Ces salariés ne sont pas des voyous. Les voyous sont ceux qui organisent des plans sociaux avec 3 000 suppressions d'emplois», a dit à l'AFP Marie-George Buffet, députée communiste de Seine-Saint-Denis. □
